



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA  
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA  
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

# Rapport sur le marché de l'assurance 2024

# Préambule

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2024. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants proposent des données détaillées concernant les branches « Vie », « Non-vie » et « Réassurance ».

Ce rapport contient également des données sur la comptabilité de la prévoyance professionnelle, lesquelles sont consultables dans le chapitre dédié aux entreprises d'assurance-vie dans la section consacrée à la comptabilité de la prévoyance professionnelle.

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur de marché. Les emprunts, par exemple, sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance non-vie, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances qui doivent calculer un SST. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans le rapport sur les assureurs ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance. La FINMA plausibilise ces données, mais n'en garantit toutefois pas l'exactitude.

# Table des matières

## **4 Ensemble du marché**

### **4 Entreprises et branches d'assurance assujetties**

#### **5 Indicateurs**

### **8 Placements de capitaux**

8 Placements de capitaux dans la fortune totale

8 Répartition de la fortune totale

9 Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

## **10 Entreprises d'assurance-vie**

### **10 Indicateurs**

### **12 Répartition de la fortune**

### **14 Évolution des primes**

### **15 Parts de marché dans les affaires directes suisses**

### **16 Réserve mathématique**

### **17 Évolution des fonds propres**

### **18 Comptabilité de la prévoyance professionnelle**

19 Processus d'épargne : évolution par rapport à l'année précédente

21 Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

22 Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

23 Provisions techniques : nouvelle baisse des avoirs de vieillesse

24 Fonds d'excédents

25 Évolution des principaux indicateurs

## **26 Entreprises d'assurance non-vie**

### **26 Indicateurs**

### **28 Répartition de la fortune**

28 Titres à revenu fixe

28 Placements dans des participations

28 Autres positions

### **30 Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)**

### **31 Parts de marché dans les affaires directes suisses**

### **32 Taux de sinistres dans les affaires directes suisses**

### **33 Évolution des fonds propres**

### **34 Entreprises d'assurance-maladie**

34 Indicateurs

35 Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

## **36 Entreprises de réassurance**

### **36 Indicateurs**

### **38 Répartition de la fortune**

### **40 Évolution des primes**

### **41 Taux de sinistres**

### **42 Évolution des fonds propres**

## **43 Glossaire**

## **44 Liste des abréviations**

# Ensemble du marché

## Entreprises et branches d'assurance assujetties

### Aperçu des entreprises et branches d'assurance assujetties, 2023-2024

	2024	2023
Entreprises d'assurance-vie, dont	18	18
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	15	15
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Entreprises d'assurance non-vie, dont	118	117
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y compris 16 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2023:16])	69	69
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2023:2])	49	48
Entreprises de réassurance, dont	50	48
– entreprises de réassurance	23	24
– captives de réassurance	27	24
Caisses-maladie exploitant l'assurance-maladie complémentaire	9	11
Total des entreprises d'assurance et caisses-maladie assujetties	195	194
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	7	7

## Indicateurs

Durant l'exercice 2024, les entreprises suisses d'assurance ont réalisé un résultat agrégé de 10,4 milliards de francs. Le résultat global a reculé de 3,2 milliards de francs par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à une baisse de 24 %. Les bénéfices annuels des entreprises d'assurance-vie ont augmenté et se sont élevés à 1,6 milliard de francs (+22 %). Les assureurs non-vie ont fait état de bénéfices annuels

agrégés de 7,1 milliards de francs, ce qui correspond à une progression de 3 %. En revanche, les entreprises de réassurance ont enregistré un recul marqué de leur résultat annuel agrégé, qui est passé de 5,4 milliards de francs en 2023 à 1,7 milliard de francs durant l'exercice sous revue, soit une baisse de 3,7 milliards de francs (-69 %).

### Indicateurs de l'ensemble du marché, 2023-2024

En milliers de CHF	2024	2023	+/- En %
<b>Primes brutes comptabilisées</b>	<b>150 042 908</b>	<b>140 597 507</b>	6,7
Paiements pour cas d'assurance	87 512 524	81 007 019	8
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	7 990 647	5 332 421	49,4
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	935 250	327 508	185,6
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	28 369 183	24 887 740	14
Impôts	1 432 079	1 124 075	27,4
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	16 812 028	15 033 956	11,8
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>10 356 698</b>	<b>13 552 059</b>	-23,6
<b>Somme du bilan</b>	<b>721 452 094</b>	<b>716 308 591</b>	0,7
Placements de capitaux	526 258 579	528 272 336	-0,4
Engagements actuariels	512 035 855	505 599 158	1,3
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>78 876 257</b>	<b>82 937 586</b>	-4,9
	<b>2024 En %</b>	<b>2023 En %</b>	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	<b>3,37</b>	<b>2,95</b>	+0,42
Rendement des fonds propres	<b>13,13</b>	<b>16,34</b>	-3,21
Ratio de solvabilité SST	<b>246</b>	<b>254</b>	-8
Ratio de couverture de la fortune liée	<b>110</b>	<b>113</b>	-3

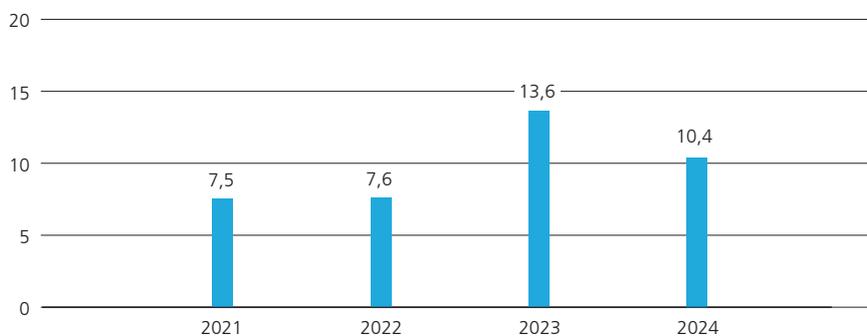
Les entreprises suisses d'assurance ont présenté à la fin de 2024 des fonds propres agrégés de 79 milliards de francs, soit 4,9 % de moins que l'année précédente.

Au cours de l'exercice, le volume des primes brutes agrégées s'est affermi de 9,4 milliards de francs, soit une progression de 6,7 %, pour s'établir à 150 milliards de francs. Alors que le volume des primes des assureurs-vie a reculé (-8,4 % par rapport à l'année précédente), les primes brutes comptabilisées des assureurs non-vie (+8 %) et des réassureurs (+12,6 %) ont nettement augmenté.

Le taux de couverture de la fortune liée a reculé de 3 points de pourcentage au cours de l'exercice sous revue et s'est établi à 110 %. Le ratio de solvabilité selon le Test suisse de solvabilité (SST) affiche 246 %, enregistrant donc une baisse de 8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

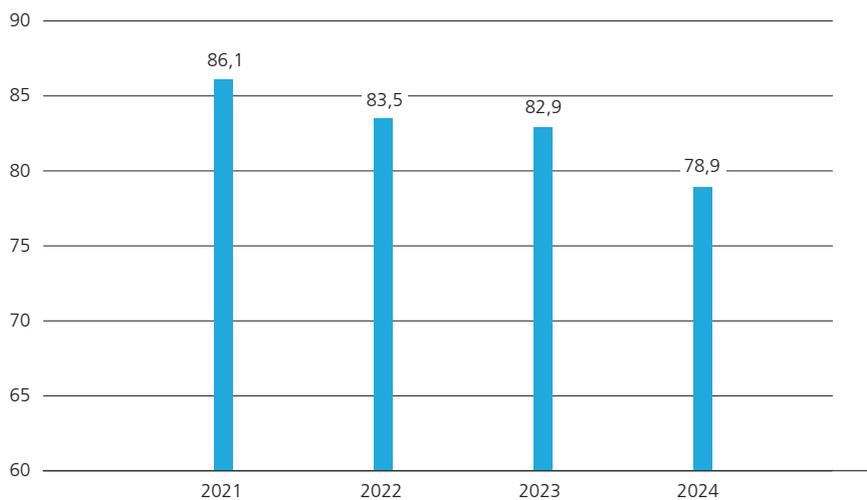
### Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



### Fonds propres sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



## Placements de capitaux

Le chapitre qui suit fournit des informations sur la fortune totale et sur le rendement des placements de la fortune totale affichés en 2024 par les entreprises suisses d'assurance.

### Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises d'assurance ont baissé au total de 0,4 % au cours de l'exercice 2024 et s'élevaient à 526 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie ont reculé de 5,4 % pour s'établir à 268 milliards de francs, alors que ceux des assureurs non-vie ont augmenté de 4,1 %, atteignant 155 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises de réassurance ont progressé de 7,4 % à 104 milliards de francs durant l'exercice sous revue.

termes relatifs toutefois, avec une part de 43 % (comme en 2023), les titres à revenu fixe restent la première classe d'actifs dans la fortune des entreprises suisses d'assurance. Les entreprises d'assurance-vie ont placé 46 % (-1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente), les entreprises d'assurance non-vie 38 % (+1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente) et les entreprises de réassurance 41 % (-1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente) de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe. La valeur des investissements dans des placements alternatifs et des actions, ainsi que celle des placements provenant de l'assurance-vie liée à des parts de fonds, a progressé au cours de l'exercice. À l'inverse, l'allocation dans les placements collectifs de capitaux, l'immobilier et les prêts a reculé.

### Répartition de la fortune totale

En termes absolus, le portefeuille de titres à revenu fixe a cédé 1,1 % durant l'exercice sous revue. En

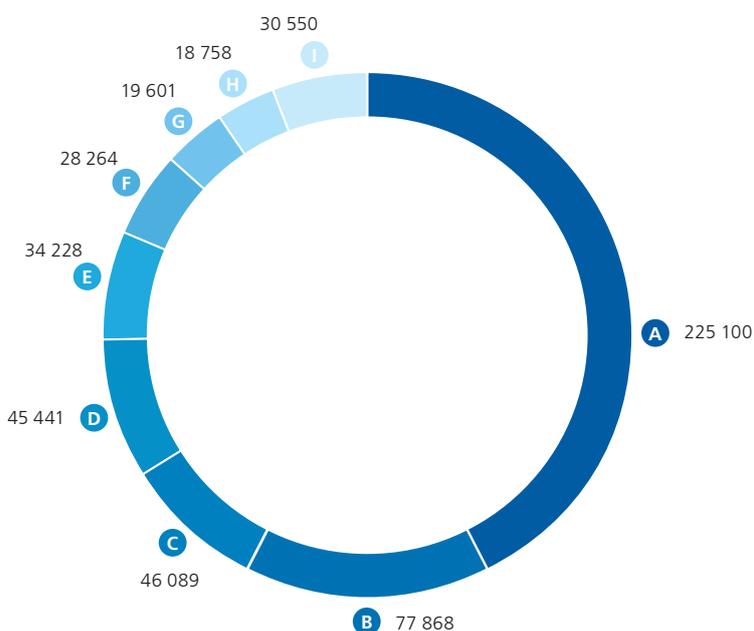
### Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	2023 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	46088724	9	47135597	9
Participations	77867755	15	78933511	15
Titres à revenu fixe	225099664	43	227584794	43
Prêts	18635010	3	19552662	4
Hypothèques	34227952	6	34765224	7
Actions	18757624	4	16049103	3
Placements collectifs de capitaux	45441341	9	48530460	9
Placements alternatifs	19601358	4	16748523	3
Autres placements de capitaux	11914907	2	11682402	2
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	28624243	5	27290059	5
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>526258579</b>	<b>100</b>	<b>528272336</b>	<b>100</b>

### Allocation des actifs sur l'ensemble du marché, 2024

En millions de CHF

- **A** Titres à revenu fixe
- **B** Participations
- **C** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- **D** Placements collectifs de capitaux
- **E** Hypothèques
- **F** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- **G** Placements alternatifs
- **H** Actions
- **I** Ensemble des autres placements de capitaux



### Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

Le rendement des placements de capitaux est exprimé conformément aux bases statutaires.

En 2024, les entreprises d'assurance-vie ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 2,41 %. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une hausse de 44 points de base. Les rendements des placements de capitaux des assureurs non-vie se sont raffermis de 73 points de base en 2024 pour s'établir à 4,97 %. Les assureurs-vie comme les assureurs non-vie ont profité des conditions attrayantes prévalant sur les marchés des actions et des obligations durant l'exercice sous revue. Les premiers ont tiré parti de gains plus importants sur les placements en devises, tandis que les seconds ont vu leurs bénéfices réalisés sur les titres à revenu fixe augmenter par rapport à l'année précédente. Si le rendement des placements des assureurs-vie a été plus modeste que celui des assureurs non-vie, c'est

notamment en raison de la proportion importante de la fortune liée présente dans les portefeuilles des premiers. Cela va souvent de pair avec une politique de placement moins encline aux risques. Alors que les sociétés d'assurance-vie détenaient 97 % de leur portefeuille en placements de capitaux, en liquidités et en instruments financiers dérivés dans la fortune liée, cette proportion s'est élevée à 49 % seulement pour les sociétés d'assurance non-vie. Les rendements des placements de capitaux des entreprises de réassurance se sont tassés de 33 points de base en 2024 pour s'établir à 3,29 %.

En %

	2024	2023
<b>Ensemble du marché</b>	3,37	2,95
Vie	2,41	1,97
Non-vie	4,97	4,24
Réassurance	3,29	3,62

# Entreprises d'assurance-vie

Durant l'exercice sous revue, l'inflation a résolument poursuivi sa décrue en Suisse. Alors que le taux d'inflation moyen s'inscrivait à 2,1 % en 2023, il n'était plus que de 1,1 % en 2024. Cette évolution a incité la Banque nationale suisse à abaisser son taux directeur à plusieurs reprises en 2024. Il a ainsi atteint 0,5 % en décembre 2024, diminuant de 125 points de base au total au cours de l'exercice. Le recul de l'inflation et l'abaissement subséquent des taux directeurs ont entraîné un net affaiblissement des rendements en Suisse. Ainsi, celui des emprunts de la Confédération à 10 ans n'a cessé de refluer au cours de l'année. Alors qu'il se montait à 0,6 % en 2024, il a chuté à 0,3 % environ en fin d'année. En 2024, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits est resté un défi de taille. Les placements de capitaux, du côté des actifs, ont dû être renouvelés en permanence avec un niveau de rendement plus faible, alors que les engagements, du côté des passifs, affichaient des garanties d'intérêt à long terme. Pour faire face à cette situation, les entreprises d'assurance-vie ont opté pour la réduction des garanties sur le long terme. En revanche, les produits avec taux d'intérêt garantis n'ont plus été proposés ou, dans le cas contraire, avec un taux garanti souvent de 0 %.

## Indicateurs

Les primes brutes comptabilisées ont perdu 8,4 % au total en 2024 (-1,2 % l'année précédente). Hors réassurance acceptée et un effet spécial (voir à ce propos la page 14), cette baisse est encore de 1,1 %. Ce recul reste imputable à l'assurance collective dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Les paiements pour cas d'assurance ont légèrement diminué. Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont poursuivi leur légère progression à hauteur de 5,1 % (+3,1 % l'année précédente).

En 2024, les produits des placements de capitaux ont signé une belle hausse par rapport à 2023 (+15,2 %). Les bénéfices annuels ont également progressé (+21,7 %), tandis que la somme du bilan des entreprises d'assurance-vie s'est contractée de 5,8 %. Tant les placements de capitaux que les provisions techniques et les fonds propres se sont inscrits en recul. Le rendement des fonds propres s'est élevé à 15,25 % (11,52 % l'année précédente).

Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis par la fortune liée. Le débit équivaut à 101 % des provisions techniques : il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le ratio de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. La fortune liée et le régime de solvabilité fondé sur le risque selon le Test suisse de solvabilité (SST) sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance.

## Indicateurs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2024	2023	+/- En %
<b>Primes brutes comptabilisées</b>	23 666 059	25 846 804	-8,4
Paiements pour cas d'assurance	27 739 774	27 804 854	-0,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-2 395 033	-901 531	165,7
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-246 323	-512 735	-52
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 652 856	2 525 221	5,1
Impôts	252 196	230 618	9,4
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	5 961 155	5 175 043	15,2
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>1 586 644</b>	<b>1 304 088</b>	21,7
<b>Somme du bilan</b>	<b>290 236 359</b>	<b>308 128 800</b>	-5,8
Placements de capitaux	267 558 031	282 857 803	-5,4
Engagements actuariels	252 268 613	272 243 061	-7,3
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>10 401 128</b>	<b>11 319 253</b>	-8,1
	<b>2024 En %</b>	<b>2023 En %</b>	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	2,41	1,97	+0,44
Rendement des fonds propres	15,25	11,52	+3,77
Ratio de solvabilité SST	227	223	+4
Ratio de couverture de la fortune liée	107	109	-2

## Répartition de la fortune

La valeur globale des placements de capitaux a baissé d'un bon 5 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, des hausses au niveau des actions, des placements alternatifs et des placements en assurances-vie liées à des parts de fonds ont fait face à une décline dans les autres catégories de placement. La baisse a été particulièrement marquée pour les titres à revenu fixe et les placements collectifs de capitaux.

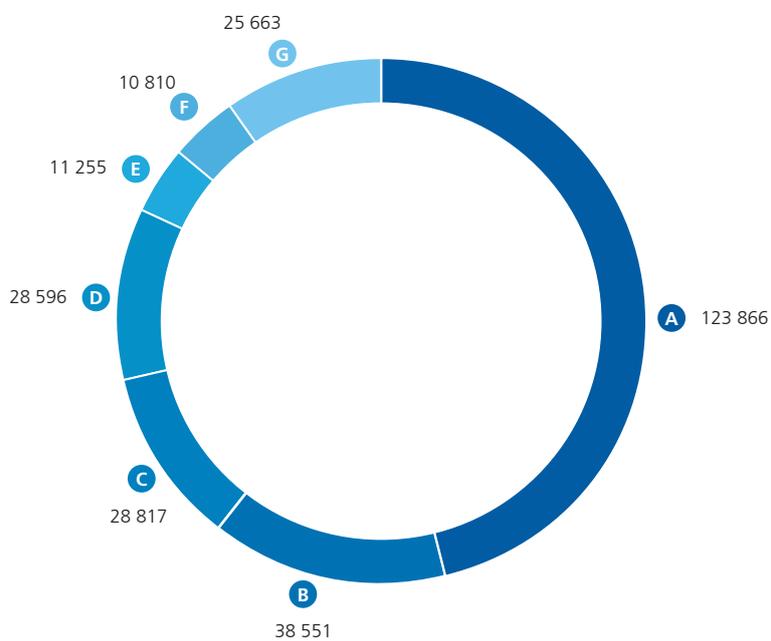
### Allocations des actifs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	2023 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	38551011	14	39445146	14
Participations	6863024	3	7919797	3
Titres à revenu fixe	123866358	46	132705056	47
Prêts	6692115	3	7122867	2
Hypothèques	28817238	11	29592161	10
Actions	10776754	4	9150721	3
Placements collectifs de capitaux	10809736	4	17523909	6
Placements alternatifs	11254672	4	10018212	4
Autres placements de capitaux	1331252	0	2089967	1
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	28595870	11	27290059	10
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>267558031</b>	<b>100</b>	<b>282857803</b>	<b>100</b>

### Allocation des actifs des entreprises d'assurance-vie, 2024

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Hypothèques
- D** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- E** Placements alternatifs
- F** Placements collectifs de capitaux
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



## Évolution des primes

L'évolution des recettes de primes totales, composées des primes périodiques et des primes uniques, a été fortement marquée par un événement en particulier, à savoir la transformation par une grande entreprise d'assurance-vie d'une succursale étrangère en filiale étrangère. Corrigé de cet effet particulier, le recul des primes s'élève à 3,5 %. Si l'on exclut par ailleurs du calcul la réassurance acceptée, le recul ne s'établit plus qu'à 1,1 %. Comme l'année précédente, ce fléchissement est principalement imputable à l'assurance col-

lective. Avec une part de 60,7 %, la prévoyance professionnelle continue de dominer le marché suisse. Néanmoins, les primes qui en résultent contiennent également des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants. En assurance individuelle, les primes ont en revanche gagné 1 %, grâce aux progressions des capitalisations (produits d'épargne purs, sans couverture du risque en cas de décès ou de vie) et des assurances-retraite.

### Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	14 375 191	60,7	14 714 053	-2,3
Assurance individuelle de capital	3 966 421	16,8	4 024 519	-1,4
Assurance individuelle de rente	229 725	1	200 373	14,6
Assurance-vie liée à des parts de fonds	2 112 205	8,9	1 994 116	5,9
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	673 249	2,8	834 465	-19,3
Capitalisation et opérations tontinières*	623 005	2,6	478 747	30,1
Autres assurances-vie	570 648	2,4	558 353	2,2
Assurance-accidents et maladie	3 346	0	3 883	-13,8
Succursales à l'étranger	0	0	1 311 113	-100
Réassurance acceptée	1 112 270	4,7	1 727 184	-35,6
<b>Total</b>	<b>23 666 059</b>	<b>100</b>	<b>25 846 804</b>	<b>-8,4</b>

\* Les opérations tontinières n'existent pour l'heure pas sur le marché suisse.

## Parts de marché dans les affaires directes suisses

Suivant l'évolution du marché, le volume global des affaires directes suisses des six plus grands assureurs-vie a diminué d'environ 1 %. La part globale sur le marché de ces derniers a légèrement augmenté pour s'établir à 85,5 % (+0,2 point de pourcentage).

Seules Swiss Life, Axa Vie et Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie ont gagné des parts de marché.

### Parts de marché des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2024	Part de marché En % 2024	Primes comptabilisées 2023	Part de marché En % 2023
Swiss Life SA	9233667	41	9306053	40,8
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA	2804210	12,4	2840017	12,5
Bâloise Vie SA	2299607	10,2	2556081	11,2
AXA Vie SA	2017412	9	1868960	8,2
Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA	1613762	7,2	1666061	7,3
Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA	1274994	5,7	1215482	5,3
<b>Six plus grands assureurs</b>	<b>19243652</b>	<b>85,5</b>	<b>19452655</b>	<b>85,3</b>

## Réserve mathématique

La réserve mathématique correspond aux engagements d'assurance calculés pour chaque personne assurée à partir des données disponibles au moment de la conclusion. Elle doit être inscrite au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composante principale des engagements techniques. Les autres composantes principales des engagements actuariels sont les renforcements pour la longévité, les provisions complémentaires constituées par exemple pour amortir les pertes sur le taux de conversion ou les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR)<sup>1</sup> ainsi que les dépôts de primes et les fonds d'excédents.

La réserve mathématique des assureurs-vie s'est établie à 216 milliards de francs environ en 2024. Par rapport à l'année précédente, elle s'est réduite de 8,1 %, soit de 19 milliards de francs en valeur absolue.

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres actuariels utilisés pour le calcul des provisions techniques (réserve mathématique, y compris renforcements). Les paramètres biométriques doivent être définis au moyen de méthodes statis-

tiques reconnues, inscrits dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

Avec 57,8 %, la prévoyance professionnelle a constitué la majeure partie de la réserve mathématique, suivie de l'assurance individuelle classique de capital en cas de vie et de décès, avec 23,2 %. Les parts des autres branches ont évolué dans une fourchette de valeurs inférieures à 10 %.

En 2024, la réserve mathématique de l'assurance collective en prévoyance professionnelle et celle de l'assurance individuelle classique de rente se sont contractées de respectivement 4 milliards de francs (-3,1 %) et 0,6 milliard de francs (-5,7 %). Par rapport à 2023, la plus importante baisse (exprimée en pourcentage) de la réserve mathématique a été le fait des succursales à l'étranger (-99 %). À l'inverse, la réserve mathématique de l'assurance-vie liée à des parts de fonds, de l'assurance-vie liée à des fonds cantonnés, de la réassurance acceptée et de l'assurance de capitalisation a augmenté en 2024.

## Réserve mathématique brute

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	125042788	57,8	129075711	-3,1
Assurance individuelle de capital	50113124	23,2	50388567	-0,5
Assurance individuelle de rente	10735827	5	11380217	-5,7
Assurance-vie liée à des parts de fonds	18932419	8,7	17637721	7,3
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	4310049	2	3707087	16,3
Capitalisation et opérations tontinières*	1860427	0,9	1373485	35,5
Autres branches d'assurance	1958359	0,9	1976601	-0,9
Succursales à l'étranger	163804	0,1	16973306	-99
Réassurance acceptée	3255452	1,5	2820142	15,4
<b>Total</b>	<b>216372249</b>	<b>100</b>	<b>235332836</b>	<b>-8,1</b>

<sup>1</sup> De l'anglais *incurred but not reported* (sinistre survenu mais non encore déclaré) : provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

\* Les opérations tontinières n'existent pour l'heure pas sur le marché suisse.

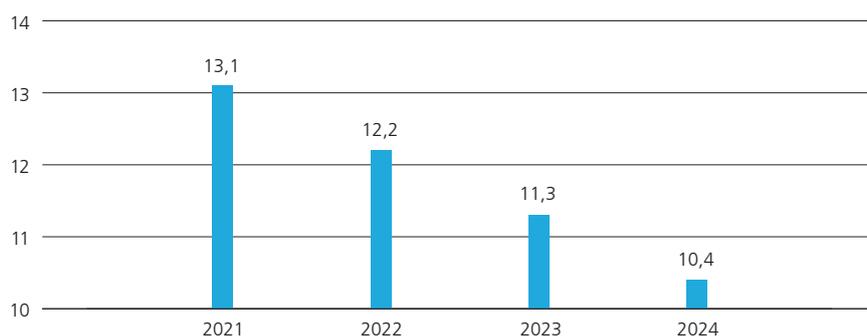
## Évolution des fonds propres

Fin 2024, la base de fonds propres s'élevait à 10,4 milliards de francs. Par rapport à l'année précédente, elle s'est contractée de 0,9 milliard de francs. La proportion des fonds propres par rapport aux engagements

actuariels a une nouvelle fois diminué, atteignant 4,1 %. En 2019, elle était encore supérieure à 5 %. Elle est en constante baisse depuis.

### Fonds propres des assureurs-vie

En milliards de CHF



## Comptabilité de la prévoyance professionnelle

Dans la comptabilité 2024, les onze entreprises d'assurance-vie privées exerçant dans le domaine de la prévoyance professionnelle rendent compte de leur activité dans ledit domaine.

Le tableau suivant présente les résultats des trois processus (processus d'épargne, processus de risque et processus de frais). Ils s'additionnent pour donner le résultat brut de 967 millions de francs agrégés,

### Résultat brut, résultat net et résultat d'exploitation, 2020-2024

En millions de CHF	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Processus d'épargne</b>					
Produit	2 434	1 972	2 747	3 240	2 975
Charges	1 801	1 781	2 035	2 568	2 769
Résultat	633	191	712	672	207
<b>Processus de risque</b>					
Produit	2 473	2 437	2 370	2 324	2 302
Charges	2 093	1 784	1 691	1 754	1 666
Résultat	379	653	679	571	635
<b>Processus de frais</b>					
Produit	705	716	710	708	711
Charges	750	754	729	680	747
Résultat	-46	-38	-19	28	-35
<b>Récapitulatif des trois résultats</b>					
Résultat dans le processus d'épargne	633	191	712	672	207
Résultat dans le processus de risque	379	653	679	571	635
Résultat dans le processus de frais	-46	-38	-19	28	-35
Résultat brut de la comptabilité	967	806	1 371	1 271	806
Renforcement des provisions techniques <sup>a)</sup>	20	335	-68	-337	55
Résultat net	987	1 141	1 303	934	861
<b>Répartition du résultat net</b>					
Attribution aux fonds d'excédents	845	872	924	489	450
Résultat d'exploitation <sup>b)</sup>	142	269	379	445	411
Résultat net	987	1 141	1 303	934	861

<sup>a)</sup> Dissolution (+) moins constitution (-) des renforcements des provisions techniques.

<sup>b)</sup> Le résultat d'exploitation correspond à la part de l'assureur-vie dans le résultat net.

soit une hausse de 161 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Le solde du processus d'épargne a progressé par rapport à l'exercice précédent, tandis que celui des processus de risque et de frais a augmenté.

Les assureurs-vie ont dissous des provisions techniques pour un montant de 20 millions de francs (contre 335 millions en 2023). Il a subsisté un résultat net de 987 millions de francs. Sur cette somme, 845 millions ont été attribués aux fonds d'excédents, de sorte que le résultat d'exploitation s'élève à 142 millions de francs. Ce dernier est ainsi en recul de 127 millions par rapport à l'année précédente.

Avec le résultat d'exploitation comptabilisé, la quote-part de distribution a atteint 97,5 % au total et 96,3 % dans les affaires soumises à la quote-part minimale. Pour ces dernières, la loi prescrit une quote-part d'au moins 90 %.

Les charges comme les produits ont augmenté dans le processus d'épargne, avec pour résultat un solde multiplié par trois durant l'exercice. En revanche, le solde des primes de risque et de frais a perdu du terrain. Tandis que les charges et les produits ont progressé dans le processus de risque, ils ont diminué dans le processus de frais.

#### **Processus d'épargne : évolution par rapport à l'année précédente**

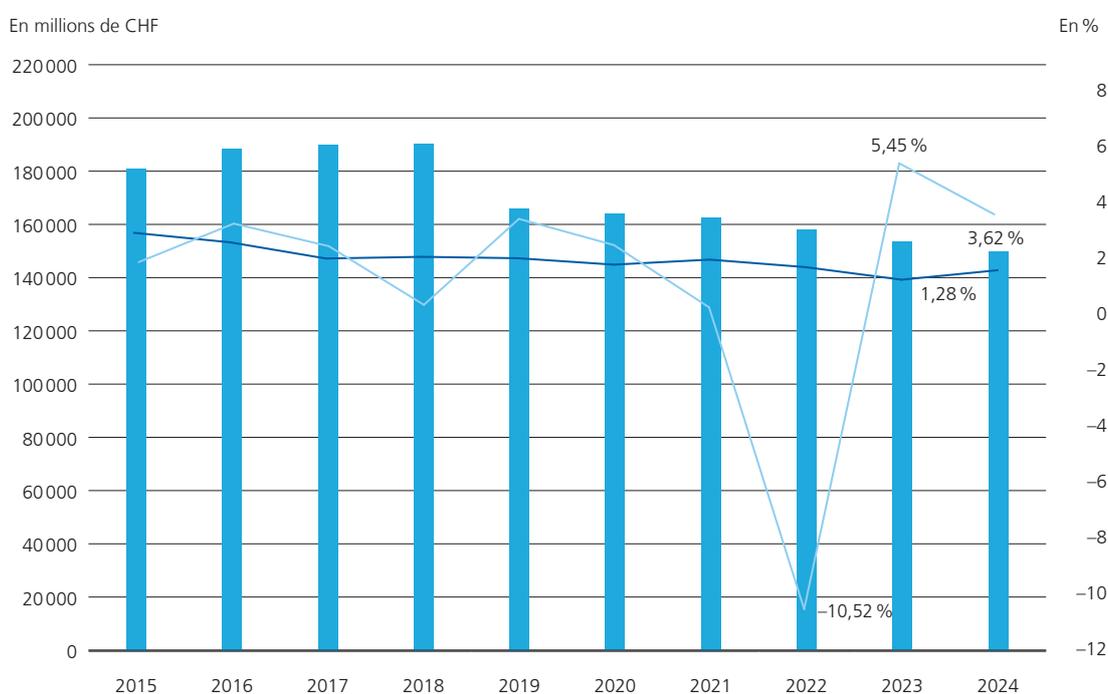
Durant l'année sous revue, les assureurs-vie ont enregistré des résultats positifs dans le processus d'épargne, produits moins charges donnant un résultat positif de 633 millions de francs (2023 : 191 millions de francs).

Le rendement net des produits des placements de capitaux s'est établi à 1,62 %, en hausse donc par rapport à celui de l'année précédente (1,28 %). Entre

2015 et 2024, le rendement moyen a été de 2,02 % (moyenne entre 2014 et 2023 : 2,18 %). En tenant compte des variations de valeur des placements de capitaux, la performance s'est élevée à 3,62 % en 2024, contre 5,45 % en 2023.

Les frais de gestion de fortune (en pourcentage de la valeur de marché des placements de capitaux) se sont inscrits à 28 points de base (2023 : 29 points de base).

### Fortune de placement, rendements comptables nets et performance nette des assureurs LPP<sup>2</sup> agrégés, 2015-2024



■ Fortune de placement agrégée des assureurs LPP (valeur comptable), en millions de CHF

— Rendements comptables nets, en %

— Performance nette, en %

<sup>2</sup> Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40)

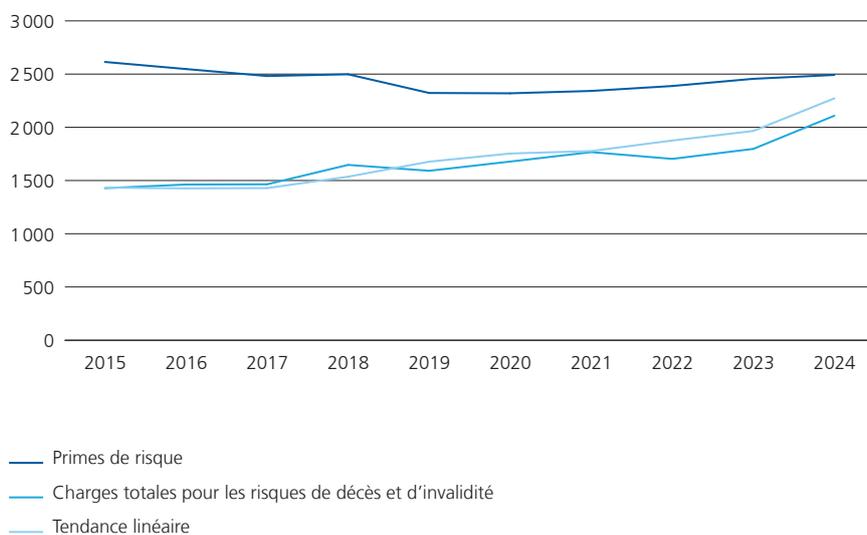
### Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

Durant l'exercice sous revue, la charge des sinistres dans le processus de risque s'est accrue de 17 %, passant de 1 784 à 2 093 millions de francs ; les primes de risque ont augmenté de 1 %, passant de 2 437 à 2 473 millions de francs. Le résultat (brut) dans le pro-

cessus de risque a ainsi baissé de 274 millions de francs et s'est inscrit à 379 millions de francs. Les provisions complémentaires constituées dans le processus de risque ont atteint 162 millions de francs (-5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent).

### Évolution des primes et des charges totales<sup>3</sup> dans le processus de risque, 2015-2024

En millions de CHF



<sup>3</sup> Y compris constitution ou dissolution de provisions techniques.

### Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

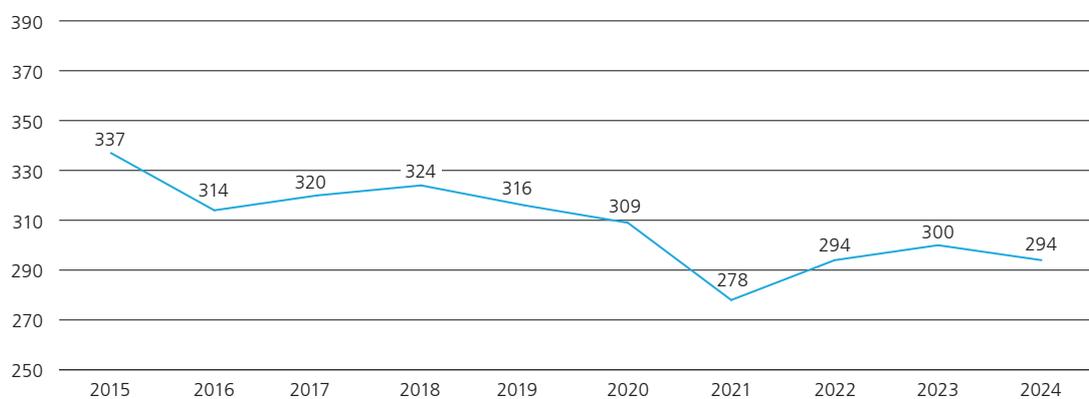
Les résultats du processus de frais, agrégés sur l'ensemble des assureurs LPP, ont été, avec 46 millions de francs, légèrement négatifs. Aux produits de 705 millions de francs se sont opposées les charges de 750 millions de francs, parmi lesquelles les coûts de distribution et les frais d'acquisition pour un montant total de 257 millions de francs. Les frais d'exploitation par assuré ont baissé pour atteindre 294 francs (2023 : 300 francs).

La différence entre les 348 francs résultant du compte de résultats et les 294 francs résultant du processus de frais s'explique notamment par la saisie des frais de traitement des prestations, lesquels figurent dans l'analyse technique dans le processus de risque et non dans le processus de frais.

Les frais de distribution ou d'acquisition, pour un total de 257 millions de francs, se répartissent entre les provisions pour courtiers (101 millions de francs), les provisions pour le propre service externe (93 millions de francs) et les autres dépenses d'acquisition (63 millions de francs).

### Évolution des coûts par assuré, 2015-2024

En CHF



**Provisions techniques :****nouvelle baisse des avoirs de vieillesse**

Les avoirs de vieillesse ont diminué de 3,3 milliards de francs (2023: -3,1 milliards de francs) et se sont inscrits à environ 63 milliards de francs à la fin de l'année. Ce recul était légèrement plus marqué dans les avoirs du régime subobligatoire que dans ceux du régime obligatoire. La part correspond à chaque fois à la moitié environ des avoirs.

Ce fléchissement est notamment dû à la progression de l'option de retrait en capital au moment du départ à la retraite. La réserve mathématique pour les rentes d'invalidité a progressé de 3 % et atteint 8,1 milliards de francs.

Dans l'ensemble, les provisions techniques ont diminué de plus de 4 milliards de francs. Le fonds d'excédents a lui affiché une légère progression.

De même, les provisions pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours ont baissé durant l'exercice.

**Principales composantes des provisions techniques, 2022-2024**

En millions de CHF	2024	2023	2022	2023/24	+/- En % 2022/23
Avoirs de vieillesse obligatoires	31 818	32 916	34 930	-3,3	-5,8
Avoirs de vieillesse subobligatoires	31 139	33 328	34 399	-6,6	-3,1
Provision complémentaire pour les futures conversions en rentes	2 824	2 886	3 174	-2,2	-9,1
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	42 048	42 596	42 761	-1,3	-0,4
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité en cours	8 149	7 903	8 453	3,1	-6,5
Réserve mathématique pour polices de libre passage	5 275	5 502	5 737	-4,1	-4,1
Autres réserves mathématiques	3 851	4 041	4 027	-4,7	0,3
Renforcement des réserves mathématiques pour rentes en cours	8 743	9 047	9 258	-3,4	-2,3
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore réglés	3 199	3 065	2 396	4,4	27,9
Provision pour garanties de taux d'intérêt et fluctuations de valeurs et de sinistres	1 378	1 378	1 653	0	-16,6
Autres provisions techniques,	1 206	1 098	1 047	9,8	4,8
Provisions de renchérissement	1 864	1 870	1 929	-0,3	-3
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>141 493</b>	<b>145 631</b>	<b>149 766</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,8</b>
Fonds d'excédents	1 805	1 778	1 467	1,5	21,2
Dépôts de primes	1 144	1 171	1 441	-2,3	-18,7
Parts d'excédents créditées	125	120	144	3,7	-16,7
Autres passifs	8 336	7 841	8 065	6,3	-2,8
<b>Total du bilan de la comptabilité de la prévoyance professionnelle</b>	<b>152 903</b>	<b>156 541</b>	<b>160 883</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,7</b>

### Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan visant à mobiliser les parts d'excédents revenant aux institutions de prévoyance et à leurs assurés. Les institutions de prévoyance et leurs assurés ont bénéficié en 2024 d'une attribution globale de 818 millions de francs (contre 561 millions de francs l'année précédente). Le tableau ci-après montre que les excédents réalisés en une année ont été rapidement reversés aux assurés. Durant l'année sous revue, 845 millions de francs du résultat net ont été transférés aux fonds d'excédents (2023 : 872 millions de francs).

### Évolution des fonds d'excédents, 2020-2024

En millions de CHF	2024	2023	2022	2021	2020
État au début de l'année	1 778	1 467	1 081	1 061	1 102
Prélèvements	-818	-561	-538	-469	-491
En %	-46	-38	-50	-44	-45
Versements	845	872	924	489	450
État à la fin de l'année	1 805	1 778	1 467	1 081	1 061
Distribution de versements à l'année considérée +1	0	354	460	388	300
Distribution de versements à l'année considérée +2	0	0	464	101	150
Distribution de versements à l'année considérée +3	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +4	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +5	0	0	0	0	0
Total des distributions	0	354	924	489	450
Distributions encore ouvertes	845	518	0	0	0

### Évolution des principaux indicateurs

Le tableau ci-après montre l'évolution des principaux indicateurs de la prévoyance professionnelle. De plus amples informations concernant la comptabilité de

la prévoyance professionnelle, et en particulier les schémas de publication des assureurs LPP, sont disponibles sur le [site Internet de la FINMA](#).

### Indicateurs de la prévoyance professionnelle, 2020-2024

	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Primes et placements de capitaux</b>					
Total des primes brutes comptabilisées, en millions de CHF	14 383	14 730	15 292	15 578	17 401
Total des placements de capitaux (valeur de marché), en millions de CHF	158 536	159 559	156 517	182 376	186 228
Total des placements de capitaux (valeur comptable), en millions de CHF	148 321	152 668	156 272	161 562	162 703
Rendement net des placements sur valeur comptable, en %	1,62	1,28	1,73	2	1,82
<b>Frais d'exploitation par assuré, en CHF</b>					
En moyenne sur les assurés	348	355	357	344	351
Assurés actifs	355	367	372	363	376
Bénéficiaires de rentes	556	541	528	490	467
Détenteurs de polices de libre passage	62	63	64	64	68
<b>Résultat net<sup>a)</sup>, en millions de CHF</b>					
Processus d'épargne	815	687	807	338	328
Processus de risque	217	486	508	560	560
Processus de frais	-46	-38	-19	28	-35
Hors processus	0	7	7	7	8
<b>Total (résultat net)</b>	<b>987</b>	<b>1 141</b>	<b>1 303</b>	<b>934</b>	<b>861</b>
<b>Répartition du résultat net</b>					
Part des assureurs-vie (résultat d'exploitation), en millions de CHF	142	269	379	445	411
Part des assureurs-vie, en %	14,4	23,6	29,1	47,7	47,7
Part des assurés (attribution au fonds d'excédents), en millions de CHF	845	872	924	489	450
Part des assurés, en %	85,6	76,4	70,9	52,3	52,3
<b>Produits dans les processus d'épargne, de risque et de frais, en millions de CHF</b>					
Part des assureurs-vie, en %	2,5	+5,3	6,5	7,1	6,9
Part des assurés, en % (quote-part de distribution)	97,5	94,7	93,5	92,9	93,1
Quote-part de distribution seulement pour les affaires soumises à la quote-part minimale, en %	96,3	93,4	93,3	93,1	92,9

<sup>a)</sup> Après constitution/dissolution des provisions, mais avant attribution des excédents.

# Entreprises d'assurance non-vie

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs non-vie que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

## Indicateurs

En 2024, les primes<sup>4</sup> brutes ont augmenté de 8 % par rapport à l'exercice précédent, soit de 5 milliards de francs environ. De ce montant, un peu plus de 4 milliards de francs résultent des affaires indirectes (réassurance active) conclues par Zurich Compagnie d'Assurances SA et Zürich Rückversicherungsgesellschaft AG. Le volume des primes pour les affaires directes suisses à elles seules a progressé de 1 milliard de francs environ durant l'exercice.

Avec +14,2 %, la charge de sinistres (nette) a fortement augmenté. Si la constitution de provisions techniques et d'engagements a été moins importante que lors de l'exercice précédent (5,1 milliards de francs en 2024 contre 5,8 milliards de francs en 2023), les paiements pour cas d'assurance ont augmenté de 5,1 milliards de francs (+20,3 %).

Par rapport à l'exercice précédent, les primes brutes acquises<sup>5</sup> ont proportionnellement augmenté davantage que la charge de sinistres correspondante. Ainsi, le *loss ratio* s'est amélioré de 3,5 points de pourcentage en 2024, s'établissant à 64,4 %. L'*expense ratio* est resté stable (24,9 %).

Les produits des placements de capitaux des assureurs non-vie ont progressé de 19,6 % en 2024 par rapport à 2023. Durant la même période, le rendement des placements de capitaux a donc augmenté, passant de 4,2 % à 5 %.

Dans l'ensemble, le bénéfice annuel des assureurs non-vie s'est marginalement amélioré durant l'exercice, gagnant ainsi 3,2 % (+221 millions de francs). Le rendement des fonds propres a par ailleurs augmenté de 1,65 point de pourcentage.

En revanche, la solvabilité des assureurs non-vie a reculé de 8 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. De même, le taux de couverture pour la fortune liée a subi une légère baisse, de 4 points de pourcentage. Toutefois, ces deux indicateurs continuent d'évoluer dans une zone confortable.

<sup>4</sup>En tenant compte des caisses-maladie, des succursales et des affaires vie acceptées.

<sup>5</sup>Hors caisses-maladie et succursales.

## Indicateurs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2024	2023	+/- En %
<b>Primes brutes comptabilisées</b>	<b>66 328 693</b>	<b>61 435 430</b>	8
Paiements pour cas d'assurance	30 172 762	25 076 968	20,3
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	4 102 142	5 380 492	-23,8
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	979 444	423 625	131,2
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	12 229 588	10 828 306	12,9
Impôts	840 241	579 357	45
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	7 561 267	6 323 117	19,6
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>7 116 942</b>	<b>6 896 376</b>	<b>3,2</b>
<b>Somme du bilan</b>	<b>209 137 962</b>	<b>201 985 584</b>	3,5
Placements de capitaux	155 155 880	149 032 573	4,1
Engagements actuariels	114 004 540	105 169 274	8,4
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>40 488 820</b>	<b>43 311 791</b>	<b>-6,5</b>
	<b>2024 En %</b>	2023 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	4,97	4,24	+0,73
Rendement des fonds propres	17,58	15,92	+1,65
<i>Loss ratio</i>	64,4	67,9	-3,5
<i>Expense ratio</i>	24,9	24,9	-
<i>Combined ratio</i>	89,3	92,8	-3,5
Ratio de solvabilité SST	269	277	-8
Ratio de couverture de la fortune liée	124	128	-4

## Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition de la fortune est demeurée stable.

### Titres à revenu fixe

Les placements en titres à revenu fixe ont constitué de loin la catégorie de placement la plus importante. Ils se sont répartis à environ 66 % en emprunts d'entreprise et à 34 % en emprunts d'État.

### Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs; Zurich Compagnie

d'Assurances SA se taille la part du lion avec 36,8 milliards de francs de participations (contre 36,5 milliards de francs l'exercice précédent).

### Autres positions

Les placements en biens immobiliers et en hypothèques des assureurs non-vie sont restés sous-représentés par rapport à ceux des assureurs-vie.

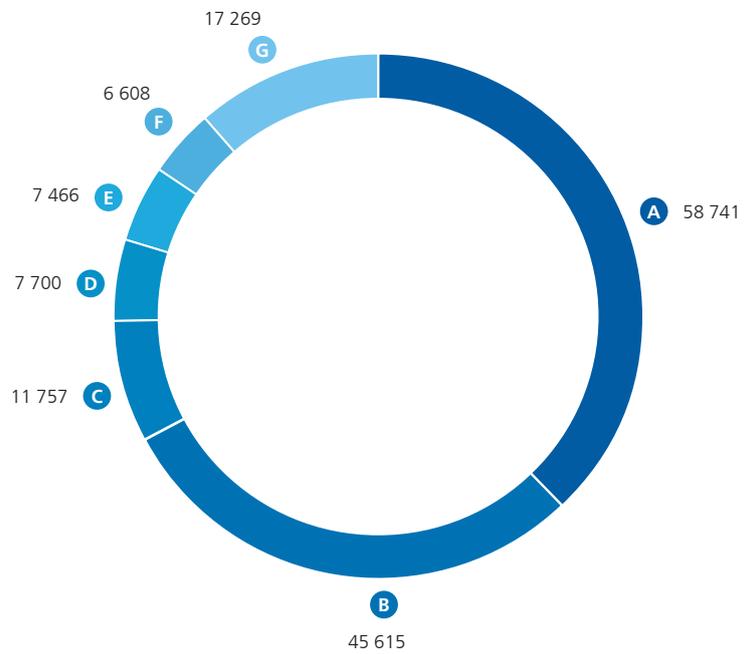
## Allocation des actifs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	2023 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 466 068	5	7 618 741	5
Participations	45 615 405	29	45 395 321	30
Titres à revenu fixe	58 740 956	38	54 427 008	37
Prêts	5 023 339	3	7 160 879	5
Hypothèques	5 410 714	4	5 173 063	4
Actions	7 699 950	5	6 658 579	4
Placements collectifs de capitaux	11 757 224	8	10 994 687	7
Placements alternatifs	6 607 561	4	5 623 854	4
Autres placements de capitaux	6 834 662	4	5 980 441	4
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>155 155 880</b>	<b>100</b>	<b>149 032 573</b>	<b>100</b>

## Allocation des actifs des entreprises d'assurance non-vie, 2024

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Actions
- E** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- F** Placements alternatifs
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



## Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En 2024, le volume des primes dans le domaine de l'assurance non-vie a continué d'augmenter, certes à un rythme généralement plus contenu (2,5 % durant l'exercice contre 3,3 % en 2023). De manière générale, cette progression traduit probablement une adaptation des primes à l'inflation et un renforcement de la demande. Il en a résulté une croissance de 2,1 %, 4,3 % et 5,2 % dans les branches « Maladie », « Incendie et dommages matériels » et « Casco véhicules terrestres » respectivement. Concernant la branche « Casco véhicules terrestres », relevons que selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la mise en circulation de véhicules à moteur a fléchi de 2,9 % en 2024. Compte tenu de la réduction du parc automobile en Suisse, la valeur assurée par véhicule a augmenté ; par ailleurs, la couverture des risques assurés a impliqué des taux de primes plus élevés.

La branche « Protection juridique » a poursuivi sa croissance sans faillir. Favorisée par une demande soutenue en assurances de protection juridique et

par la croissance démographique, elle a enregistré une progression de 4,1 %.

À l'inverse, le volume des primes s'est tassé dans les branches « Responsabilité civile » (-1,5 %), « Véhicules maritimes et aériens, transport » (-3,4 %) et « Pertes financières » (-3,4 %). Pour la branche « Véhicules maritimes et aériens, transport », ce reflux des primes suggère un contexte concurrentiel exigeant, puisque les statistiques du commerce extérieur (chiffres OFS) font état d'une relative stabilité des importations par rapport à 2023 et même d'une hausse des exportations (+4 %) ; en outre, le produit intérieur brut a légèrement progressé en 2024 (+1 % environ).

Cette année encore, la progression des primes a été la plus importante dans la branche « Assistance tourisme » (+5,8 %). Cette dynamique est sans doute portée à la fois par un besoin manifeste de rattrapage post-pandémique dans les activités de voyage et par la croissance démographique.

### Primes (brutes) comptabilisées dans les affaires directes de l'assurance en Suisse (y compris entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	+/- En %
Maladie	13 092 346	39,8	12 819 757	2,1
Incendie et dommages matériels	4 894 325	14,9	4 693 696	4,3
Accident	3 633 308	11	3 544 989	2,5
Casco véhicules terrestres	3 865 861	11,8	3 676 124	5,2
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 621 149	8	2 555 879	2,6
Responsabilité civile	2 284 414	6,9	2 319 070	-1,5
Véhicules maritimes et aériens, transport	427 255	1,3	442 389	-3,4
Protection juridique	803 408	2,4	771 919	4,1
Pertes financières	572 844	1,7	593 243	-3,4
Crédit et caution	420 042	1,3	416 376	0,9
Assistance tourisme	275 842	0,8	260 671	5,8
<b>Total</b>	<b>32 890 795</b>	<b>100</b>	<b>32 094 113</b>	<b>2,5</b>

## Parts de marché dans les affaires directes suisses

Après une trajectoire obstinément baissière jusqu'en 2022, la part de marché des huit principaux assureurs suisses en assurance non-vie directe suisse, assurance-maladie exclue, a légèrement progressé en 2023 puis en 2024, et s'est établie à 83,2 %. Les 16,8 % restants se sont répartis entre les 91 autres assureurs non-vie ayant leur siège en Suisse ou succursales suisses de sociétés sises à l'étranger. Désormais, les trois plus grandes entreprises d'assurance se partagent plus de la moitié du marché.

Parmi les huit principaux assureurs suisses non-vie, les parts de marché n'ont connu que des changements minimes, n'excédant pas 0,5 point de pourcentage. Le classement des huit principaux assureurs suisses non-vie n'a pas non plus varié cette année.

### Parts de marché des entreprises d'assurance non-vie (sans les entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2024	Part de marché En % 2024	Primes comptabilisées 2023	Part de marché En % 2023
AXA Assurances SA	3 953 486	18,2	3 789 769	18
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	3 656 066	16,8	3 462 984	16,4
Zurich Compagnie d'Assurances SA	3 382 097	15,5	3 292 191	15,6
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 963 669	9	1 992 118	9,1
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	1 893 490	8,7	1 783 984	8,5
Bâloise Assurance SA	1 447 007	6,7	1 426 795	6,8
VAUDOISE GÉNÉRALE, Compagnie d'Assurances SA	1 135 858	5,2	1 081 726	5,1
Generali Assurances Générales SA	684 293	3,1	672 723	3,2
<b>Huit plus grands assureurs</b>	<b>18 115 966</b>	<b>83,2</b>	<b>17 432 290</b>	<b>82,7</b>

## Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

Le taux de sinistres dans les affaires directes non-vie suisses a reculé de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et s'est établi à 68,2 % (2023: +2,6 points de pourcentage). Notons toutefois l'évolution contrastée du taux de sinistres d'une branche d'assurance à une autre, parfois conjuguée à des changements significatifs.

En 2024, des catastrophes naturelles ont une nouvelle fois causé des dommages importants. Tout comme en 2023, le taux de sinistres dans la branche « Incendie et dommages matériels » a donc progressé, augmentant de 3 points de pourcentage (+12,9 points de pourcentage en 2023). En raison également de l'inflation du prix des pièces de rechange et des réparations, le taux de sinistres dans la branche « Casco

véhicules terrestres » est resté supérieur à 80 % (81,7 % en 2024 contre 87,9 % l'année précédente).

Comme en 2023, le taux de sinistres de la branche « Responsabilité civile véhicules terrestres » a été influencé favorablement par les bénéfices de liquidation de certaines entreprises d'assurance et s'est inscrit à 39,8 % (41,2 % l'année précédente).

Dans la branche « Responsabilité civile », le taux de sinistres a baissé de 11,6 points de pourcentage (+14,3 points de pourcentage l'exercice précédent). La principale cause du changement en 2023 était une nouvelle répartition des provisions techniques entre les différentes branches d'une entreprise d'assurance.

## Taux de sinistres des branches dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En %	2024	2023	+/- En points de pourcentage
Maladie	75,9	75,8	+0,1
Incendie et dommages matériels	63	60	+3
Accident	75,2	71,5	+3,7
Casco véhicules terrestres	81,7	87,9	-6,2
Responsabilité civile véhicules terrestres	39,8	41,2	-1,4
Responsabilité civile	52,4	64	-11,6
Véhicules maritimes et aériens, transport	58,5	40,8	17,7
Protection juridique	55	53,2	+1,8
Pertes financières	39	62,9	-23,9
Crédit et caution	29,9	30,8	-0,9
Assistance tourisme	83	83,5	-0,5
<b>Total</b>	<b>68,2</b>	<b>69</b>	<b>-0,8</b>

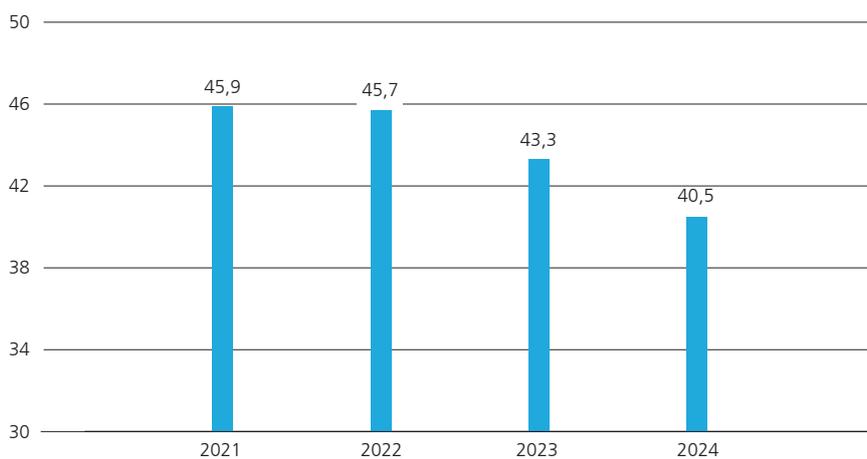
## Évolution des fonds propres

Les fonds propres des entreprises d'assurance non-vie totalisaient 40,5 milliards de francs à fin 2024, soit 2,8 milliards de francs de moins qu'à la fin de l'exercice précédent. Cette contraction s'explique

essentiellement par un recul des fonds propres de Zurich Compagnie d'Assurances SA et de Solen Versicherungen AG.

### Fonds propres des entreprises d'assurance non-vie

En milliards de CHF



## Entreprises d'assurance-maladie

### Indicateurs<sup>6</sup>

Les paiements bruts pour cas d'assurance en assurance-maladie ont augmenté de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent, donc nettement plus que les recettes brutes de primes (+1,9 %). Cette évolution, combinée à la hausse des dépenses résultant de la variation des provisions techniques (+12,7 %), a entraîné une baisse du résultat actuariel des assureurs-maladie de presque 66 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des paiements pour cas d'assurance de 323 millions de francs est principalement imputable à l'assurance collective d'indemnités journalières (+184 millions de francs). Dans

l'assurance-maladie complémentaire, les paiements pour cas d'assurance ont également augmenté, et la proportion qu'ils représentent dans les recettes de primes a légèrement augmenté (de 70 % à 71 %). Le *combined ratio* des affaires en lien avec l'assurance-maladie complémentaire est resté stable, à 94 %.

Les dépenses résultant de l'exploitation d'assurance ont à peine augmenté (+0,9 %). Les produits des placements de capitaux ont eux quasiment doublé par rapport à 2023 (+95,2 %), contribuant ainsi notablement à la stabilisation du bénéfice total (-1,4 %).

### Indicateurs des entreprises d'assurance-maladie (part LSA des caisses-maladie incluse)

En milliers de CHF	2024	2023	+/- En %
<b>Primes brutes comptabilisées</b>	11 186 791	10 974 812	1,9
Paiements pour cas d'assurance	8 016 540	7 693 421	4,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	425 265	377 360	12,7
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 138 026	2 118 970	0,9
Résultat technique	185 798	544 954	-65,9
Impôts	137 757	121 977	12,9
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	713 023	365 283	95,2
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>744 177</b>	<b>754 486</b>	-1,4
<b>Somme du bilan (assureurs-maladie uniquement)</b>	<b>24 691 814</b>	<b>23 561 002</b>	4,8
<b>Placements de capitaux (assureurs-maladie uniquement)</b>	<b>21 143 150</b>	<b>20 121 555</b>	5,1
Engagements actuariels	14 196 343	13 771 788	3,1
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>6 412 263</b>	<b>5 925 447</b>	<b>8,2</b>
	<b>2024</b>	2023	+/-
	<b>En %</b>	En %	En points de pourcentage
Ratio de solvabilité SST (assureurs-maladie uniquement)	334	362	-28
Rendement des placements (assureurs-maladie uniquement)	3,27	1,84	+1,43
Ratio de couverture de la fortune liée	128	130	-2

<sup>6</sup>Sauf mention contraire, les chiffres de cette section se rapportent à l'entreprise d'assurance-maladie dans son ensemble, donc également aux branches qu'elle exploite en sus de son activité principale d'assurance-maladie.

Alors que les engagements actuariels ont progressé de 3,1 %, le rapport des engagements actuariels sur les paiements pour cas d'assurance a légèrement baissé (de 179 % à 177 %). Le taux de couverture pour la fortune liée a marginalement reculé, passant de 130 % à 128 %. Quant au quotient SST, qui avait atteint un niveau très élevé en 2023 (362 %), il s'est inscrit à 334 %, un chiffre toujours plus qu'honorable. Ce tassement s'explique notamment par une mise à jour des directives concernant les hypothèses relatives à l'inflation, aux résiliations et aux taux apportée au modèle standard SST pour l'assurance-maladie dans le cadre du calcul des engagements viagers.

### Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

La représentation des parts de marché<sup>7</sup> montre que SWICA (20,5 %) a légèrement renforcé la position dominante qu'elle occupe en termes de primes comptabilisées. On note par ailleurs que la répartition des parts de marché est restée globalement stable durant l'exercice.

Les cinq plus grands assureurs-maladie complémentaires (SWICA, Helsana, Groupe Mutuel, CSS, Visana) se sont octroyé ensemble 75 % du marché. SWICA, Groupe Mutuel et Visana ont enregistré une croissance des primes supérieure à la moyenne par rapport à 2023, avec +3,4 %, +4,3 % et +3 % respectivement.

### Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2024	Part de marché En % 2024	Primes comptabilisées 2023	Part de marché En % 2023
SWICA	2 269 707	20,5	2 195 999	20
Helsana Assurances complémentaires	1 994 855	18	1 953 555	17,8
Groupe Mutuel Assurances	1 413 299	12,8	1 354 766	12,3
CSS Assurance-maladie	1 338 552	12,1	1 332 381	12,1
Visana	1 330 005	12	1 290 981	11,8
Sanitas	747 697	6,8	754 408	6,9
Concordia	550 320	5	548 199	5
Assura	339 213	3,1	347 612	3,2
<b>Huit plus grands assureurs</b>	<b>9 983 643</b>	<b>90,3</b>	<b>9 777 901</b>	<b>89,1</b>

<sup>7</sup> Ces chiffres comprennent l'ensemble des recettes de primes générées par les entreprises d'assurance-maladie indiquées (y compris les primes pour les branches d'assurance exploitées en sus de l'assurance-maladie).

# Entreprises de réassurance

## Indicateurs

En 2024, les primes brutes des entreprises de réassurance assujetties en Suisse ont fortement augmenté (+12,6 %) et ont atteint 60 milliards de francs. Le taux de sinistres (*loss ratio*) s'est détérioré de 5 points de pourcentage pour s'établir à 65,3 %. Le résultat sur les placements de capitaux a lui reculé de 7 %, s'inscrivant à 3,3 milliards de francs. Le résultat annuel s'est nettement altéré, de 5,3 milliards de francs à 1,7 milliard de francs seulement, provoquant une érosion du rendement des fonds propres (*return on*

*equity*, RoE) à 5,9 % (2023 : 18,9 %). Le ratio de solvabilité selon le SST des réassureurs a perdu 28 points de pourcentage et s'est inscrit à 235 %.

La croissance des primes brutes doit beaucoup à la croissance de sociétés de Swiss Re. Cette dernière a également largement influencé l'évolution du bénéfice annuel : une perte de 590 millions de francs a été dégagée durant l'exercice, alors qu'un bénéfice de 3,8 milliards avait été enregistré en 2023. En re-

## Indicateurs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2024	2023	+/- En %
<b>Primes brutes comptabilisées</b>	60048155	53315272	12,6
Paiements pour cas d'assurance	29599988	28125198	5,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	6083538	853459	n.d.
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	202129	416619	-51,5
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	13486739	11534213	16,9
Impôts	339643	314100	8,1
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	3289606	3535796	-7
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>1653112</b>	<b>5351595</b>	-69,1
<b>Somme du bilan</b>	<b>222077773</b>	<b>206194208</b>	7,7
<b>Placements de capitaux</b>	<b>103544668</b>	<b>96381960</b>	7,4
Engagements actuariels	145762701	128186823	13,7
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>27986309</b>	<b>28306542</b>	-1,1
	<b>2024 En %</b>	2023 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	3,29	3,62	-0,33
Rendement des fonds propres	5,91	18,92	-13,01
<i>Loss ratio</i> , non-vie	65,3	60,3	+5
<i>Benefit ratio</i> , vie	85,8	84,2	+1,6
Ratio de solvabilité SST	235	263	-28

vanche, les autres sociétés de réassurance professionnelle ont affiché une hausse du bénéfice annuel (de 1,5 milliard à 1,9 milliard de francs), tout comme les captives de réassurance (de 326 millions à 352 millions de francs).

La somme du bilan a progressé de presque 8 % et s'est établie à 222 milliards de francs. Du côté des passifs, les engagements actuariels ont gagné 13,7 % et atteint 145,8 milliards de francs, alors que les fonds propres ont légèrement baissé (-1,1 %) à 28 milliards de francs.

L'évolution du *loss ratio* non-vie (net) a été inégale. Dans l'ensemble, il s'est altéré de 5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, pour s'inscrire à 65,3 %. Les sociétés du groupe Swiss Re ont enregistré une détérioration de 12,9 points de pourcentage à 71,1 %, tandis que les autres sociétés de réassurance professionnelle ont affiché une légère amélioration de 1 point de pourcentage à 59 %.

## Répartition de la fortune

L'allocation des actifs est restée plutôt stable par rapport à l'exercice précédent. Les prêts ont progressé de 5 % à 7 % de, tandis que les participations (exclusivement détenues par les sociétés de Swiss Re) sont passées de 27 % à 25 %. Dans l'ensemble, la valeur des placements de capitaux s'est affermie de 7,4 %, atteignant 104 milliards de francs.

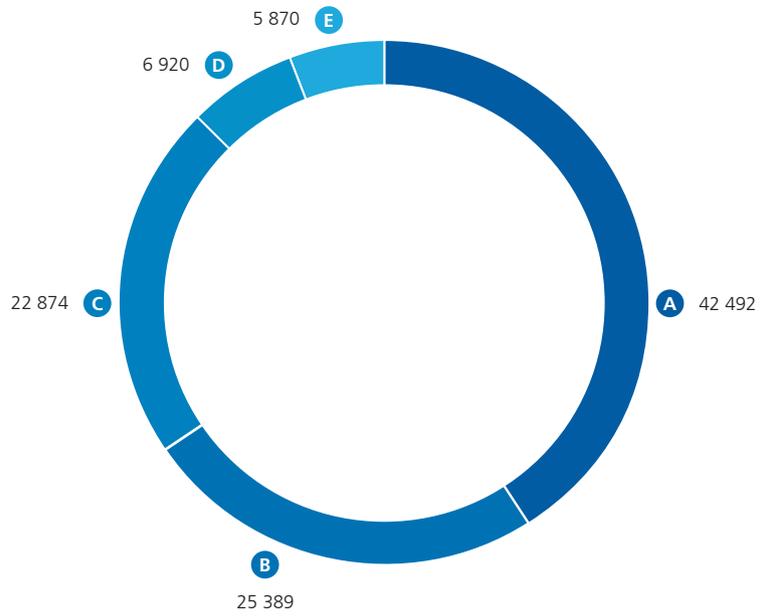
### Allocations des actifs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	2023 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	71 645	0	71 710	0
Participations	25 389 326	25	25 618 483	27
Titres à revenu fixe	42 492 350	41	40 452 731	42
Prêts	6 919 555	7	5 268 916	5
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	280 920	0	239 803	0
Placements collectifs de capitaux	22 874 381	22	20 011 864	21
Placements alternatifs	1 739 125	2	1 106 458	1
Autres placements de capitaux	3 777 366	4	3 611 994	4
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>103 544 668</b>	<b>100</b>	<b>96 381 960</b>	<b>100</b>

## Allocation des actifs des entreprises de réassurance, 2024

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Prêts
- E** Ensemble des autres placements de capitaux



## Évolution des primes

Les primes brutes acquises ont globalement augmenté de 12,5 %, la plus forte croissance ayant été – de loin – le fait de la réassurance vie (+28,4 %). Le segment non-vie a lui enregistré une progression plus modeste, de 6,4 %. Avec 11,4 %, Swiss Re a dégagé une croissance solide. Exprimée en pourcentage, la progression des autres sociétés de réassurance professionnelle a été encore plus importante (+34 %). Dans le segment réassurance vie de Swiss Re, les primes ont crû de 26 %, principalement sous l'effet de nouvelles transactions substantielles. Dans le segment non-vie, la croissance a été tirée par des taux de primes plus élevés et s'est montée à 5 %. Dans le

segment de la réassurance vie, NewRe a bénéficié d'une croissance robuste, avec des primes atteignant 5,2 milliards de francs (+25 %). Cette hausse est surtout due à des transactions significatives de transfert du risque de marché dans le domaine de la réassurance.

Sur le plan géographique, l'augmentation dans les affaires avec les entreprises cédantes américaines a été la plus importante. L'Europe et l'Amérique du Nord continuent de dominer le marché, avec chacune 40 % des parts.

### Primes encaissées par les entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2024	2024 En %	2023	+/- En %
<i>Short tail</i> (déroulement court)	21 590 366	36,9	19 601 202	10,1
<i>Long tail</i> (déroulement long)	13 313 095	22,7	12 955 712	2,8
Catastrophes naturelles	5 039 173	8,6	4 970 526	1,4
<b>Total non-vie</b>	<b>39 942 634</b>	<b>68,2</b>	<b>37 527 440</b>	<b>6,4</b>
Vie	18 598 937	31,8	14 488 853	28,4
<b>Total des primes brutes</b>	<b>58 541 570</b>	<b>100</b>	<b>52 016 292</b>	<b>12,5</b>
Asie/Pacifique	9 054 877	15,5	8 255 577	9,7
Europe	23 214 238	39,7	21 102 464	10
Amérique du Nord	23 348 602	39,9	20 226 781	15,4
Reste du monde	2 923 854	5	2 431 470	20,3
<b>Total des primes brutes</b>	<b>58 541 570</b>	<b>100</b>	<b>52 016 292</b>	<b>12,5</b>

## Taux de sinistres

En 2024, le taux de sinistres brut des affaires de réassurance en non-vie est passé de 63 % à 69,4 %. Cette évolution défavorable s'explique en grande partie par les segments «*Long tail*» et «*Catastrophes naturelles*», qui se sont détériorés de 14 % et 21 % respectivement. Comme attendu, les fluctuations annuelles sont particulièrement prononcées dans le second segment. L'évolution d'ensemble offre toutefois un tableau contrasté. Swiss Re a ainsi enregistré un taux de sinistres en progression de 12 %, tandis que les autres sociétés de réassurance professionnelle ont vu leur taux s'améliorer de 2 %.

Sur l'ensemble du secteur de l'assurance<sup>8</sup>, les sinistres causés par les catastrophes naturelles se sont montés à 137 milliards de dollars américains en 2024 (contre 115 milliards de dollars américains en 2023). À l'échelle mondiale, s'inscrivant dans une tendance à long terme, les sinistres assurés engendrés par des catastrophes naturelles ont augmenté ces dernières

années de 5 à 7 % par an (en termes réels). La part des périls primaires dans la charge des sinistres est plus importante qu'en 2023. Ces périls correspondent à des risques de pointe comme les séismes ou les ouragans. Les périls secondaires désignent des dangers comme les inondations ou les incendies de forêt, qui ont représenté quelque 60 % en 2024.

Durant l'exercice sous revue, le taux de sinistres «*Long tail*» s'est détérioré et a atteint 87,2 % (2023 : 73,3 %). Les autres sociétés de réassurance professionnelle ont elles connu une dégradation de 1,7 point de pourcentage à 69 %. La détérioration a été nettement plus radicale pour les sociétés de Swiss Re, puisque leur taux de sinistres a progressé de presque 25 points de pourcentage, atteignant 103 %. Chez Swiss Re, cette hausse de la charge des sinistres est principalement imputable à des renforcements dans ses activités de responsabilité civile américaine.

### Taux de sinistres en réassurance non-vie

En %	2024	2023	+/- En points de pourcentage
<i>Short tail</i> (déroulement court)	60,7	65	-4,3
<i>Long tail</i> (déroulement long)	87,2	73,3	+13,9
Catastrophes naturelles	40,2	19,7	+20,5
<b>Total</b>	<b>69,4</b>	<b>63</b>	<b>+6,4</b>

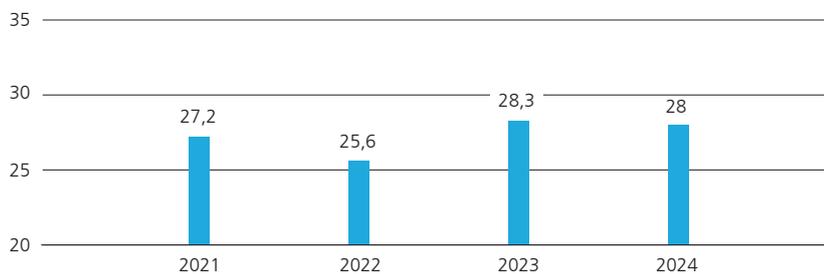
<sup>8</sup> Swiss Re sigma n° 1/2025.

## Évolution des fonds propres

Avant affectation du bénéfice, les fonds propres statutaires ont légèrement fléchi par rapport à l'année précédente, passant de 28,3 à 28 milliards de francs. Le recul de 12 % enregistré par Swiss Re a joué un rôle déterminant à cet égard. Les autres sociétés de réassurance professionnelle ont elles affiché une progression de 14 %, tandis que les captives de réassurance ont vu leurs fonds propres augmenter de 20 %.

### Fonds propres des entreprises de réassurance

En milliards de CHF



# Glossaire

## **Combined ratio**

Le *combined ratio*, ou ratio combiné, est un indicateur composé du taux de sinistres et du taux de frais d'exploitation. Il est utilisé dans le secteur de l'assurance pour juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances.

## **Expense ratio**

L'*expense ratio*, ou le taux de frais d'exploitation, est un indicateur de l'assurance non-vie. Il montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation de l'assurance. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

## **Fortune liée**

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité. Il leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions précises pour les catégories de placement plus risquées.

## **Loss ratio**

Le *loss ratio*, ou taux de sinistres, est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les charges de sinistres payées et provisionnées par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et la politique de souscription, appropriée.

## **Ratio de solvabilité SST**

Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire).

## **Rendement des fonds propres**

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Il s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles.

## **Rendement des placements**

Le rendement des placements de capitaux s'obtient en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le volume moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placement de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le volume moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

# Liste des abréviations

<b>CHF</b>	Francs suisses
<b>IBNR</b>	Sinistres survenus mais non encore annoncés ( <i>incurred but not reported</i> )
<b>LCA</b>	Loi fédérale du 2 avril 1908 sur le contrat d'assurance (loi sur le contrat d'assurance; RS 221.229.1)
<b>LPP</b>	Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40)
<b>LSA</b>	Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (loi sur la surveillance des assurances; RS 961.01)
<b>n.d.</b>	Non disponible
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>RoE</b>	Rendement des fonds propres ( <i>return on equity</i> )
<b>SST</b>	Test suisse de solvabilité

## **Impressum**

### **Éditeur**

Autorité fédérale de surveillance  
des marchés financiers FINMA  
Laupenstrasse 27  
CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 327 91 00

Fax +41 (0)31 327 91 01

[info@finma.ch](mailto:info@finma.ch)

[www.finma.ch](http://www.finma.ch)

### **Conception et graphisme**

Stämpfli Communication, Berne

3 septembre 2025